



**A L'appel de la CGT , du SNIA et des collectifs régionaux et 5 ans après une journée noire qui restera dans la mémoire de la profession, plus de 1200 IADE (comptage police) se sont retrouvés sur le parvis de la gare Montparnasse le 1 er octobre 2015.**

Malgré des assignations massives, toute la France était présente. Il faut souligner une forte présence du secteur privé ainsi que des IADE des SAMU-SMUR.

La secrétaire générale de la fédération santé CGT Nicole Stivala et l'ex Secrétaire Général de l'UFMICT Thomas Deregnacourt sont venus apporter leur soutien aux IADE avant le départ du cortège.

En province, la mobilisation de nombreuses délégations ont été reçues par les ARS : A Marseille (avec plus de 50 IADE), Grenoble, Bordeaux, Montpellier, Pau ...

A 11H00 le cortège s'est dirigé vers le Ministère et à 13H30 après quelques palabres nécessaires pour assurer une bonne représentativité des collectifs IADE, une délégation de 12 représentants a été reçue au Ministère.

Elle était composée de 2 IADE représentants la CGT : Vincent Porteous responsable du collectif national IADE de la CGT et Bruno Francheschi, 2 IADE représentants le SNIA : le Président Jean Marc Serrat et Bruno Huet, Le Président de l'ANEIA Gérald Delarue, 5 IADE représentants les collectifs : IDF : Johann Le Gall, Nord : Laurent Kryzaniak, PACA : Pauline Larouze, Normandie : Eric Vaast, Languedoc Roussillon **et secteur privé** : Carole Ladoire et enfin un IADE et un cadre fédéral représentants FO : Christian Prud'homme et Hervé Rochais

De son côté la délégation du Ministère était composée de trois membres dont Mme Gardel, médecin membre du cabinet Touraine et conseillère en charge des ressources humaines du système sanitaire ainsi que Madame Lenoir Salfati de la sous-direction des ressources humaines du système de santé. Pendant 1h40 tous les membres de la délégation IADE se sont exprimés et ont donné leur vision de la profession IADE : Celle d'une profession autonome qui doit enfin acquérir le statut social et professionnel correspondant à son niveau d'étude, de responsabilité et dont la pénibilité de l'exercice doit être reconnue

En réponse, le Ministère a été laconique sur deux points qu'il estime ne pas être à l'ordre du jour : la revalorisation salariale et la reconnaissance de la pénibilité

Le ministère a confirmé la mise en place d'un groupe de travail sur l'évolution des pratiques IADE. Ce groupe se réunira dès le 8 octobre ... Cette annonce avait déjà été faite en mai dernier mais la concrétisation de cet engagement est venue presque 4 mois plus tard ... soit le 23 septembre et donc sous la pression d'une forte mobilisation annoncée pour le 1<sup>er</sup> octobre.

***Rien de nouveau donc !***

Par ailleurs, en totale contradiction avec les positions prises en 2010 par certains responsables politiques de la majorité et du gouvernement actuels, le ministère considère que les IADE ne sont pas en pratique avancée mais que leur exercice relève de la simple application de protocoles élaborés

En revanche le ministère a à nouveau entrouvert une porte : les IADE pourraient bien voir se concrétiser certaines avancées statutaires voir salariale si le travail de remise à plat de nos pratiques était mis en perspective avec les évolutions annoncées du parcours de soin

Le ministère est revenu sur son plan de développement de la chirurgie ambulatoire ainsi que sur une évolutions des « **transports** » ( ! ) inter hospitaliers ou il semble avoir identifié une place autant floue que spécifique aux IADE.

Il a été rappelé que les si les IADE sont favorables à des évolutions, ils n'ont pas vocation à faire passer les réformes quelles qu'elles soient et que le seul angle d'approche envisageable serait celui de leur pratique réelle, de leur niveau effectif de formation, de compétence et de responsabilité de même que de leur apport notable à l'offre de soin en anesthésie-réanimation , prise en charge de la douleur et aux **secours** médicaux pré-hospitaliers

Les IADE seront donc présents au rendez-vous du 8 octobre ou il exigeront un calendrier serré de rencontres pour aboutir à des décisions concrètes à brève échéance.

Il est demandé ce jour-là à tous les IADE de porter un badge avec le logo « IADE UNITED » en soutien à la délégation.

Il est par ailleurs plus que jamais indispensable de renforcer la structuration des collectifs, en lien avec les organisations syndicales soutenant toutes les revendications de ce mouvement

De nouvelles AG doivent se tenir dès à présent dans toutes les régions et des référents doivent être identifiés au niveau régional comme dans tous les établissements ou cela n'est pas encore fait.

**Les représentants nationaux IADE ainsi que les représentants des collectifs régionaux seront conviés à se retrouver le 7 novembre 2015 à Paris à la Bourse du travail à partir de 9h30**

Un travail important de communication va être initié pour faire connaître au public la profession IADE, sa place incontournable dans le système de santé et ses revendications.

En lien avec la reconnaissance de la pénibilité, l'accent sera aussi mis sur les sujétions liées à l'exercice professionnel

***A la veille d'une consultation électorale importante, les IADE souhaitent rappeler au ministère et au gouvernement actuel ses engagements passés.***

*La forte mobilisation à Paris et dans les régions le démontre : les IADE de France sont maintenant en marche et ils le resteront jusqu'à obtention de résultats concrets pleinement satisfaisants !*

***Si les IADE notent qu'ils ont pu être reçus par le cabinet ministériel dès la deuxième manifestation nationale, ils souhaitent prévenir qu'ils n'accepteront pas plus l'«enfumage social» que l'absence totale de dialogue social connu dans le passé.***

**Paris, le 6 Octobre 2015**

*Prochain communiqué au lendemain du groupe de travail du 8 octobre*